

N° de course	
Groupe	
Classe	
Type	

<p>Ecurie Corbigny Auto</p> <p>10ème Rallye National VHC de l'Anguison</p> <p>05-06 et 07 Avril 2024</p>
<p><b>DEMANDE D'ENGAGEMENT</b></p>

Demande d'engagement à retourner avant le **25 mars 2024** à :

Mme Véronique SECHERESSE  
 2, Lot Marceau 58800 CORBIGNY  
 Tel : 06 87 87 03 48 68  
 email francis.secheresse@wanadoo.fr

	PILOTE	COPILOTE
NOM		
PRENOM		
Date de Naissance		
Lieu de Naissance		
Groupe Sanguin		
ADRESSE		
N° RUE/LOCALITE		
CP VILLE		

TEL FIXE		
TEL PORT.		
EMAIL		

N° LICENCE		
CODE ASA		
ASA		

PERMIS DE CONDUIRE	N°	N°
	DELIVRE LE	DELIVRE LE
	A	A

DATE	Fait à	le ..../...../.....	Fait à	le ..../...../.....
SIGNATURE OBLIGATOIRE				

VEHICULE ENGAGE				
TITULAIRE CG				
MARQUE				
MODELE				
ANNEE				
CYLINDREE				
N° PASSEPORT TECHNIQUE				
GRUPE		CLASSE		TYPE

Les concurrents déclarent avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et en accepter toutes les conditions y compris celles concernant le dopage. Ils certifient être en possession de leur permis de conduire au jour de l'épreuve et que les renseignements portés sur la demande d'engagement sont exacts

Ci-joint la somme de 435 €  
à l'ordre de l'Ecurie Corbigny Auto

Banque :	
N° de chèque :	

VISA ADMINISTRATIF	VISA TECHNIQUE

# ATTESTATION DE PRÊT DE VEHICULE

NOMS/SOCIETE : .....  
(Rayer la mention inutile)

autorise, par la présente,

Nom : .....

à engager le véhicule de

Marque : ..... immatriculé : .....

**Au 32<sup>ème</sup> rallye de l'Anguison les 05-06 et 07 avril 2024**

Fait à .....

Le.....

SIGNATURE



Ecurie Corbigny Auto



**05-06 et 07 avril 2024**



**32<sup>ème</sup> Rallye National de l'Anguison  
MODERNE-VHC-VHRS-VMRS**

## DEMANDE D'ENGAGEMENT

Ce bulletin d'engagement et la fiche de reconnaissance doivent parvenir au secrétariat du rallye au plus tard le **lundi 25 mars 2024** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Véronique SECHERESSE 2, Lot. Marceau 58800 CORBIGNY**

**Tel : 06 87 03 48 68 email : [francis.secheresse@wanadoo.fr](mailto:francis.secheresse@wanadoo.fr)**

accompagné des droits d'engagement suivants, avec la publicité facultative des organisateurs et un montant de 5€ pour le challenge des commissaires :

- Modernes : 520€
- VHC : 435€
- VHRS : 405€ (si inscrit à la Rallye Cup même tarif qu'un équipage 100% ASA soit 375€)
- VMRS : 405€

Sans la publicité facultative des organisateurs, les droits d'engagement sont doublés. Pour les membres de l'ASA voir tarifs sur les règlements. Les droits d'inscription sont payables par chèque à l'ordre de l'Ecurie Corbigny Auto.

Les chèques ne seront déposés en banque que le **mardi 09 avril 2024**.

**En signant le présent document, j'autorise l'Ecurie Corbigny Auto à stocker les données fournies dans le cadre exclusif de sa gestion interne. Aucune donnée ne sera transmise à des tiers. Je dispose également du droit de regard et de rectification sur mes données personnelles comme le prévoit la loi n°78-17 du 6 janvier 1978.**